



Union Inter-régionale des Lieux à Vivre

Siège social : 27, rue des infirmières, 84000 Avignon

Courriel : contact@uilv.org // Tél. : 06 22 05 58 09

Site internet : <https://uilv.org>

Fiche de poste

Animateur/coordonateur de réseau associatif

ANIMATION DU GROUPEMENT

Il-elle met en œuvre les décisions stratégiques et opérationnelles décidées par le bureau de l'association et prises en application du projet associatif de l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre, tel que consigné dans l'Égrégore de l'association.

Il-elle anime et coordonne la mise en œuvre des objectifs négociés avec les services de la préfecture de région PACA dans le cadre de la convention de partenariat entre Etat et l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre (UILV). Il-elle contribue ainsi à accompagner les Lieux à Vivre à respecter le cadre juridique et conventionnel du statut d'Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires (OACAS).

Pour ce faire, il-elle initie et anime les réunions qui rassemblent les différents Lieux à Vivre et veille à entretenir un lien de proximité réel avec l'ensemble des communautés qui composent les adhérents de l'association. Il-elle assure la rédaction d'un compte-rendu des réunions. Il-elle met en œuvre les outils de communication, les formations des adhérents, et toutes actions qui concourent à la réalisation des objectifs conventionnels de partenariat.

GESTION BUDGETAIRE

En concertation avec le bureau, il-elle participe à l'élaboration du budget prévisionnel. Il-elle met en œuvre la recherche et le suivi des demandes de subventions.

Il-elle exécute le budget alloué, ordonne les dépenses de fonctionnement autorisées par le bureau et propose au Conseil d'administration les investissements qu'il-elle juge nécessaires.

Il-elle veille à la cohérence et au respect des procédures budgétaires et rend compte de sa gestion trimestriellement au bureau de l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre.

Il-elle rédige et présente à l'assemblée générale le rapport d'activités annuel de l'association.

COMMUNICATION ET PARTENARIAT

Il-elle est acteur des relations publiques et administratives relatives à la mise en œuvre du partenariat avec les partenaires institutionnels.

En concertation avec le bureau, il-elle assure la représentation de l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre (UILV) auprès des partenaires, organismes de contrôle, financeurs et organisations professionnelles. Il-elle promeut la communication du projet Lieux à Vivre et du statut OACAS, et développe des supports de communication.

Il-elle identifie les ressources externes complémentaires et suscite des coopérations avec elles, en conformité avec le projet des Lieux à Vivre.

POSITIONNEMENT, CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES

Le poste est rattaché hiérarchiquement au bureau de l'association, en la personne des administrateurs désignés.

Il-elle peut être amené à participer aux réunions du bureau en qualité d'invité.e.

Il-elle organise et gère ses horaires en fonction des besoins des missions qui lui sont confiées en accord avec un référent désigné.

QUALITES REQUISES

Savoir-être :

Polyvalence

Très bon relationnel et forte capacité de communication.

Sens du travail en équipe

Savoir-faire :

Sens de l'organisation et de la gestion des priorités.

Capacité d'analyse.

Capacité à entreprendre et décider.

Capacité à créer et réaliser.

Maîtrise des outils de communication.

Connaissances des structures d'accueil et d'accompagnement d'adultes en difficultés sociales.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Poste disponible sur un 0.5 ETP CDD à partir de juillet 2023 jusqu'à fin 2023. Projet de poursuivre en 2024 et si possible ultérieurement en CDI. Base salariale 1231 € brut.

Lieu de travail dans un des Lieux de l'UILV et/ou avec du télétravail. Prévoir plusieurs déplacements pour visiter les différents Lieux à Vivre et pour des réunions (frais de missions pris en charge par l'UILV).

Adresser une lettre de motivation et un CV à lieux-a-vivre@framalistes.org